

Motion CA 4/07

Le CA du collège Vivant Denon, réuni le 4 Juillet 204.

Les représentants des parents d'élèves exigent davantage de moyens pour faire réussir tous les élèves en toute sécurité.

La dotation s'avère insuffisante sur le niveau sixième et ne permet ni d'avoir des conditions d'études satisfaisantes pour les élèves ni de les accueillir dans des conditions de sécurité exigées.

La sécurité au collège est essentielle pour protéger les élèves, les enseignants et le personnel. Elle vise à créer un environnement propice à l'apprentissage tout en garantissant la protection de tous.

Malgré les chiffres remontés Madame la DASEN ne nous octroie aucun moyen supplémentaire. La qualité du service ne peut que se dégrader dans ces conditions ou pire un accident pourrait se produire, et si tel était le cas, nous ne souhaitons pas que le chef d'établissement soit désigné responsable alors que ce chiffre élevé d'élèves par classe a été annoncé à Madame la DASEN.

Les parents d'élèves rejettent donc le projet d'emploi de la DHG et demandent l'ouverture d'une division supplémentaire sur le niveau sixième soit 5 divisions pour 117 élèves (23,4 élèves par classe au lieu de 29,25).